

M. JOHNSTON: Très bien alors, dans le dernier paragraphe—“au moment où vous êtes parti hier vous vous êtes enquis pourquoi le prix du pain a été augmenté récemment”.

M. STORMER: Précisément.

M. JOHNSTON: Et lui avez-vous donné ce renseignement?

M. STORMER: Exactement.

M. JOHNSTON: Et vous continuez et dites: “nous croyons qu’une étude de l’analyse annexée fera voir les renseignements désirés”. Avez-vous eu des nouvelles de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou d’aucun de ses fonctionnaires, dans la suite?

M. STORMER: Pas un mot.

M. JOHNSTON: Relativement aux renseignements que vous lui aviez transmis?

M. STORMER: En fait, M. Lownie était accompagné d’un monsieur, le jour où il s’est présenté, et lorsque je l’ai appelé et lui ai dit que les renseignements étaient prêts il a renvoyé le même monsieur. Je ne me souviens pas de son nom mais M. Lownie était l’homme en charge.

M. JOHNSTON: C’était le 6 février 1948?

M. STORMER: C’était peut-être une journée ou deux avant, cette date est celle que porte ma lettre.

M. JOHNSTON: Oui, nous en tiendrons compte. Vous avez bien indiqué l’augmentation du prix dans cette analyse?

M. STORMER: Non, je lui ai donné des renseignements relatifs à août 1945, 1946, 1947, et à novembre 1947. Il voulait les renseignements à la hâte.

M. JOHNSTON: Oui.

M. STORMER: Aussi, nous avons décidé de ces mois. J’avais certains renseignements quant à ces mois en particulier, de sorte qu’il a été possible de fournir ces données plus expéditivement que si elles s’étaient rapportées à d’autres mois.

M. JOHNSTON: Alors, ces renseignements que vous lui avez donnés portaient sur les frais et sur votre prix de vente, parce que j’imagine que lorsque vous avez parlé de frais vous avez dû mentionner le prix auquel il faudrait que vous vendiez le pain aux commerçants?

M. STORMER: Non, non. Naturellement, le seul sujet que nous discuterions serait notre prix de vente au gros.

M. JOHNSTON: C’est ce à quoi je faisais allusion. Je crois que le prix de vente eut probablement été,—je n’ai pas dit aurait dû être, monsieur le président.

M. STORMER: Non, cela n’est pas . . .

M. JOHNSTON: Mais vous dites que vous n’avez pas reçu de réponse de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre?

M. STORMER: Exactement, aussi, nous avons supposé que les renseignements transmis étaient satisfaisants.

M. JOHNSTON: J’allais vous demander si ce n’est pas ce que vous en avez conclu, et en conséquence vous avez supposé que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre était satisfaite de l’analyse que vous lui aviez transmise.

M. STORMER: Précisément.

M. JOHNSTON: Aussi, vous avez estimé qu’il était juste et raisonnable que vous augmentiez le prix, j’entends le prix de gros.

M. STORMER: Oui.

M. JOHNSTON: Avant que vous transmettiez ces renseignements ou à cette époque, il va sans dire que vous ne pouvez aller au delà.

M. STORMER: Je ne le sais. Je suis quelque peu embrouillé. Parlez-vous de l’augmentation de prix le 25 janvier?